

Bilan et rapport financier 2025

Bonjour à toutes et tous,

Déjà plus de 6 mois se sont écoulés depuis la fin de l'année 2025, qui en fut une de défis.

Tout d'abord, rappelons-nous que l'année 2025 était sous le signe d'une hausse importante des coûts . Pour en rappeler quelques-uns qui apparaissaient au budget:

- L'année des élections
- Les services informatiques hausse de 30%
- Les assurances entre 14 et 78%
- Aménagement, urbanisme et zonage 97%
- Bibliothèque et centre communautaire 31%
- Les remboursements d'intérêt 108%

Au chapitre des finances, l'année 2025 fut une année pleine de défis, mais aussi de quelques surprises intéressantes.

Les points saillants :

- Au budget, les charges augmentaient de 6,11% alors que le taux de taxation était augmenté de 3% , soit à 1,32\$ du 100\$ dévaluation et les taxes de service de 8,5% afin de déposer un budget équilibré. Nous avons tout de même gardé un compte intitulé « Réserve financière » qui était de 3,996.20\$ alors que l'année précédente, il était de 33,273,84\$.
- Les revenus, quant à eux, furent plus élevés de 28% en comparaison du budget, soit plus de 3% en provenance des taxes au citoyens, 370% en provenance des transferts, 233 % des droits de mutation et enfin les services rendus ont été en hausse de 4,8% .
- Les charges, quant à elles, furent plus élevées de 17,6% en comparaison du budget, soit : 8,2 % à l'administration, police et incendie a diminué de 21%, enfin, les dépenses en aménagement, urbanisme et développement (tourisme) ont dépassé le budget de 69,5% dont 121% du dépassement provient de projets en tourisme qui sont subventionnés.
- Enfin, le fait saillant le plus important est que l'excédent des revenus sur les charges qui étaient prévus de 9,846\$ sont passés à 189,058\$, soit 179,212 \$ d'excédent au budget, donc une hausse de l'excédent de fonctionnements de 192% par rapport au budget.
- Par ailleurs, il faut ajouter à cela les diverses affectations qui représentent 48,3% de l'excédent. Dans les états financiers d'une municipalité québécoise, une affectation est une réserve ou un engagement de fonds. Elle consiste à mettre de l'argent de côté à même les surplus ou les revenus de la ville pour des projets futurs.
- Il y a différentes catégories d'affectations :

- Les affectations pour les activités de fonctionnement : Fonds réservés pour des dépenses d'exploitation précises (ex. : tenir les élections municipales, payer des quotes-parts d'organismes)etc.
- Les affectations pour les activités d'investissement : Sommes allouées pour payer comptant de futures immobilisations (ex. : infrastructures, réfection de rues) et ainsi éviter d'avoir recours à des emprunts (règlements d'emprunt)etc.

En conclusion, le budget de l'année 2025 avait élaboré sous le signe de la prudence, mais malgré tout dans l'esprit de la continuité, sachant que nous devons garder le cap sur la création d'un solide fonds de roulement et un déficit n'était pas envisageable. Malgré les divers aléas que nous a réservés l'année.

Nous avons à l'esprit que l'année 2026 marquerait le début du projet de traitement des eaux usées et de l'aqueduc au village et nous avons la ferme intention de nous doter d'une certaine marge de manœuvre pour prendre les bonnes décisions pour la municipalité et l'ensemble de ses citoyens. C'était notre façon de gérer les fonds de la municipalité au cours du 1^{er} mandat et ce sont toujours les valeurs qui nous animent.

Les résultats pour 2025 sont excellents en considérant les différents défis rencontrés en cours d'année. À plusieurs reprises, nous nous questionnions sur les risques de fermer l'année avec un déficit. À chaque fois, la petite équipe de Ste-Rose-du-Nord et son conseil Municipal se retroussaient les manches pour terminer l'année sur une note positive.

- Un excédent de l'exercice de 189,058 \$ soit 8,7% des revenus
- Un excédent de fonctionnements de l'exercice (après affectations) de 92,574\$ soit 4,2% des revenus.

Il s'agit d'un excellent résultat qui garde le cap sur les efforts mis depuis 2022 pour améliorer la santé financière de la Municipalité afin de lui permet de poursuivre ses projets de développement et d'amélioration des services.

Si nous sommes en mesure de parler d'excédent de fonctionnements, d'affectations et d'excédents d'exercice, c'est parce que tout le conseil, le personnel et les citoyens ont mis l'épaule à la roue.

Il est important de se rappeler, pas pour se vanter, mais surtout pour ne pas y retourner que la santé financière, que ce soit d'une municipalité ou autre, est importante, mais fragile. Nous n'avons qu'à regarder un peu derrière :

- 2021 : excédent de l'exercice : **(116,133\$)** soit 9,2% des revenus
- 2022 (budget fait en urgence après les élections par le nouveau conseil) – Excédent d'exercice : **(190,106\$)** soit – 13,3%
- 2023 – budget fait par le nouveau conseil avec le temps pour y réfléchir – Excédents de l'exercice – **(158,881\$)** rappelons-nous la hausse du rôle d'évaluation en 2022 d'environ 30 % et en 2023, nous avons dû malgré tout maintenir le taux de taxation pour sortir de ce cercle vicieux des déficits.
Après 3 années de déficit d'exercice, nous en étions à environ : **(465,120\$)** de déficit
- 2024 – excédent de l'exercice : **– 571,090\$ ce qui nous amène à un léger surplus de 105,970 \$**
- en 2025 – excédent de **189,058\$**
- **2026 – un nouveau rôle d'évaluation et nous avons réduit le taux de taxation du 100\$ de 0,20\$**

Nous regardons vers l'avenir et de nombreux défis nous attendent encore. Nous n'avons qu'à penser au quai, aux loisirs, au logement, au cœur villageois et au développement de nos attraits touristiques. **Nous n'avons pas le choix de garder le cap sur:**

- La diminution de l'endettement;
- La création et le maintien d'un fonds de roulement (excédent de fonctionnements) qui nous procurent la latitude dont nous avons besoin pour bien gérer l'ensemble des activités essentielles de la municipalité;
- Un financement de nos investissements sans détruire la santé financière de la municipalité
- Une saine gestion de nos dépenses

Et c'est ce que l'on fait au quotidien!

Claude Riverin, Maire